

# COMMUNIQUE DE PRESSE

25 Septembre 2023

## Aide européenne aux travailleurs licenciés collectivement de Swissport Belgium

Pour aider les 1.468 travailleurs licenciés collectivement suite à la faillite de Swissport Belgium, l'Union européenne a mis à disposition, en 2020, 1,1 million d'euros du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation ([FEM](#)). 252 travailleurs domiciliés en Wallonie ont été accompagnés par la cellule de reconversion.

Face à l'ampleur des licenciements, les services publics de l'emploi des trois régions de Belgique (VDAB, Actiris et Forem) se sont associés pour orienter les salariés vers la formation et l'emploi, chacun selon son propre dispositif d'accompagnement. Avec l'aide du FEM, l'accompagnement a été renforcé par des actions complémentaires. Il s'agit de la première application interrégionale du FEM en Belgique.

### Retour sur ...

La société Swissport Belgium, basée à Zaventem, était un prestataire de services de manutention au sol au sein de l'aéroport national de Zaventem. Selon la direction du groupe Swissport International AG, la crise du COVID-19 a fortement exacerbé le déficit de sa filiale belge. Des conditions plus strictes ont donc été fixées concernant le financement des filiales afin de préserver la viabilité financière globale du groupe. Ainsi, le 23 mars 2020, le tribunal de l'entreprise de Bruxelles a déclaré la succursale belge en faillite, entraînant le licenciement immédiat de tous les travailleurs.

### Le FEM en Wallonie

252 travailleurs domiciliés en Wallonie ont été accompagnés en [Cellule de reconversion](#), un dispositif partenarial axé sur un accompagnement collectif des travailleurs, et ont bénéficié de divers incitants financiers à l'emploi et à la formation, cofinancés par le FEM : allocations de reprise d'études et de formation qualifiante, primes à la mobilité, allocations de création d'activité ainsi que bourses de lancement en entrepreneuriat.

De plus, la Cellule de reconversion a bénéficié d'un renforcement de l'offre de formation via la mise à disposition d'un budget spécifiquement dédié.

Le FEM a également permis de mettre en place des activités collectives de développement des compétences transversales telles que la communication interpersonnelle et la préparation à l'entretien d'embauche, ainsi que les effets fiscaux du changement de statut de travailleur à demandeur d'emploi.

Enfin, a pu être activé un dispositif de soutien complet à l'entrepreneuriat, de la construction du projet du travailleur accompagné jusqu'à son lancement effectif comme indépendant.

### **Le FEM en Flandre**

La partie flamande du dossier FEM, avec 791 personnes, comprenait le groupe le plus important de travailleurs licenciés. Avec les ressources du FEM, le VDAB et ses partenaires ont fourni des conseils de recherche d'emploi et en création d'entreprise. En outre, des formations professionnelles, des cours de langue et d'informatique ont été dispensés, ainsi que d'autres opportunités d'études et de formations.

L'aide du FEM a pris effet rétroactivement à partir du premier jour suivant la faillite de Swissport. Cela a permis d'inclure dans le dossier FEM l'intervention rapide des conseillers en intervention sociale du VDAB, en coopération avec Aviato, immédiatement après la faillite.

Cette faillite a éliminé un acteur majeur à l'aéroport de Bruxelles et a temporairement créé un monopole au bénéfice d'Aviapartners. Dans ce contexte la société française Alyzia SAS a été invitée au sein de l'aéroport et était ouverte à l'embauche de personnel ayant travaillé chez Swissport. Cette solution devrait rester structurelle jusqu'en 2025. Ainsi, Alyzia a joué un rôle majeur dans le réengagement du personnel licencié de Swissport.

## **Les effets du FEM**

### **Wallonie**

- 74 % des travailleurs licenciés en Wallonie ont retrouvé un nouvel emploi, à plus de 80 % en CDI
- Le secteur aéroportuaire recrute toujours : sur 118 contrats CDD ou intérim conclus pendant la Cellule de reconversion chez Alyzia Belgium, 59 travailleurs ont ensuite signé un CDI ;
- L'âge ne semble pas être un frein à l'emploi dans ce secteur puisque presque la moitié des travailleurs ayant un emploi sont âgés de 45 ans et plus ;
- Plus le niveau d'éducation est haut, meilleure est l'insertion : seuls 75% des travailleurs ayant au maximum le 1er cycle de l'enseignement secondaire ont un emploi contre 78 % de ceux ayant au minimum fini le 2ème cycle de l'enseignement secondaire ;
- Les travailleurs ayant suivi au moins une formation sont plus à l'emploi que ceux n'ayant suivi aucune formation ;

### **Flandre**

- 53 % des 790 travailleurs licenciés en Flandre travaillent à la fin mai 2023 ;
- 11 d'entre eux occupent des emplois dans des métiers en pénurie.